CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,

SUR LA LETTRE PASTORALE,

CONCERNANT LES TABLES TOURNANTES.

MONTREAL, 27 Décembre 1853.

MONSIEUR,

J'accompagne la *Lettre Pastorale* ci-jointe de quelques observations, qui me paraissent nécessaires, pour que, dans sa mise à exécution, il y ait entente et par conséquent succès.

En commentant cette Lettre, veuillez bien laisser pour ce qu'ils sont les mouvements que l'on prête aux *Tables Tournantes*, pour n'insister que sur l'abus que l'on en fait. Tâchez, néanmoins, d'obtenir que l'on s'abstienne tout-à-fait de les faire marcher, tourner et frapper, à cause du danger qu'il y a aujourd'hui de vouloir se mettre par là-même en rapport avec les Esprits. Refusez les Sacrements à ceux qui ont cette intention, et qui ne veulent pas renoncer à cette pratique superstitieuse.

Comme vous le verrez, je passe légèrement sur les autres espèces de superstitions en usage parmi nos bonnes gens. J'ai cru toutefois devoir les signaler, pour que vous ayez occasion de les attaquer en même tems, dans chaque Paroisse. Vous pouvez en faire ensuite la matière de quelques instructions particulières. A ce propos, je vous dirai qu'il y avait, ces années dernières, dans notre faubourg Québec, une vieille femme, qui prétendait au privilége de faire trouver les choses perdues. Ce qui prouve qu'on y croyait, c'est que sa maison ne vidait pas des gens de la campagne.

Je fais allusion à nos cinq grandes Associations, savoir, la Propagation de la Foi, la St. Vincent de Paul, la Tempérance, l'Archiconfrérie et l'Adoration Perpétuelle, parce que je les regarde comme de puissants moyens, pour conserver l'esprit religieux de notre bon peuple. Vous ne manquerez pas, j'en suis sûr, d'insister là-dessus en toutes occasions, parce que vous comprenez, comme moi, que les confréries bien entretenues conservent la foi et nourrissent la piété.

J'ai cru que c'était la place de dire quelque chose de la visite si honorable qu'a daigné faire au Diocèse, Mgr. Bedini, Archevêque de Thèbes et Nonce Apostolique au Brézil. Il m'a semblé que cet événement, si joyeux pour nous tous, qui avons joui si intimement de ce grand personnage, et si glorieux à la foi de notre peuple, devait être consigné dans nos chroniques.

Votre zèle pour la *Tempérance* vous fait embrasser sans peine tous les moyens, jugés nécessaires, pour la soutenir, aux jours de ses combats et de ses dangers. Il me paraît aujourd'hui plus que jamais nécessaire de prendre trois moyens, pour l'empêcher de tomber tout-à-fait, et même pour la relever avec gloire. Ces moyens sont l'organisation des Conseils Particuliers, la publication des Annales et les prédications de quelque Prêtre qui en fasse son œuvre.

Bientôt vous recevrez le premier numéro des Annales, qui traite au long des deux premiers moyens. Il me reste à vous prier de vouloir bien le faire circuler,

autant que possible, dans votre Paroisse, et de lui procurer autant d'abonnés qu'il y a de chefs de famille. Il sera facile de leur prouver que les quelques shelins, que coûtent chaque année les annales, leur sauveront bien des louis.

Il serait bon que vous assistassiez quelquefois aux réunions du Conseil Central, qui se tiennent, le premier Jeudi de chaque mois, au Séminaire, à 7½ heures du soir, quand vous vous trouverez en ville ce jour-là. Je crois même qu'il serait avantageux que vous fissiez coïncider vos voyages de ville avec ces jours de conseil ; car j'ai l'intime conviction, qu'avec de l'entente, la Tempérance sera victorieuse, dans le terrible combat, dans lequel elle se trouve maintenant engagée. Les membres du Conseil Particulier, qui ont droit d'assister aux assemblées du Conseil Central, pourraient en faire autant.

Quant au troisième moyen de porter secours à la tempérance, qui consiste dans la prédication d'un homme dévoué à cette œuvre, je le recommande à vos prières, et j'y reviendrai une autre fois. Il en sera de même de la Propagation de la Foi et des autres associations qui ont nécessairement besoin d'être réchauffées. Mais il sera facile de le faire, si la tempérance se maintient.

Comme il nous faut rendre compte prochainement des deniers de la Propagation de la Foi, veuillez bien nous faire tenir au plustôt ce qui vous resterait de fonds, appartenant à la comptabilité de l'année.

Veuillez bien rappeler aux fidèles la pratique de la récitation des 3 *Gloria Patri*, etc., pour l'abolition du blasphême et les faire dire à l'Eglise, chaque fois que l'occasion s'en présentera. On en verra plus tard l'heureux résultat.

Je connais le trouble que vous cause l'administration des écoles ; et les dangers que court si souvent l'innocence des enfans, qui fréquentent celles qui sont pour les deux sexes. Je crois devoir, à ce sujet, vous conseiller de faire dire, chaque jour, dans chaque école de la Paroisse, un *Pater* et un *Ave, pour le succès de l'éducation.* Cette intention générale renferme tous les besoins de nos enfants ; et leur piété à prier continuellement, pour obtenir une chose si nécessaire, ne peut manquer d'être exaucée.

Il me reste à vous faire les souhaits de la nouvelle année, et à vous bénir, puisque, malgré toute mon indignité, je suis père du Clergé comme du peuple. C'est avec une suraboudante effusion de cœur que je le fais, croyez-le. Car si je dois aimer le peuple, et lui être tout dévoué ; ce sentiment d'amour et de dévouement grandit encore, en se portant sur mes frères, mes collaborateurs, mes amis. Oui, vraiment, nous ne ferons qu'un cœur et qu'une âme, pour sauver ce bon peuple, que l'on veut perdre à tout prix, et par tous les moyens. Le désir toujours croissant de mon pauvre cœur est que travaillant ici bas au même autel, nous nous reposions là-haut sur le même trône, et aux pieds de *Marie, notre bonne et tendre Mère* à tous.

Je suis bien cordialement,

Cher Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ IG ÉV. DE MONTRÉAL.